



State of New York

Executive Chamber

N° 168.4

DÉCRET

PROLONGATION DE LA DÉCLARATION D'ÉTAT D'URGENCE POUR CATASTROPHE DANS LES CINQ ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE NEW YORK ET LES COMTÉS DE DUTCHESS, NASSAU, ORANGE, PUTNAM, ROCKLAND, SUFFOLK ET WESTCHESTER QUI CONSTITUENT LA RÉGION DE LA MTA DANS L'ÉTAT DE NEW YORK

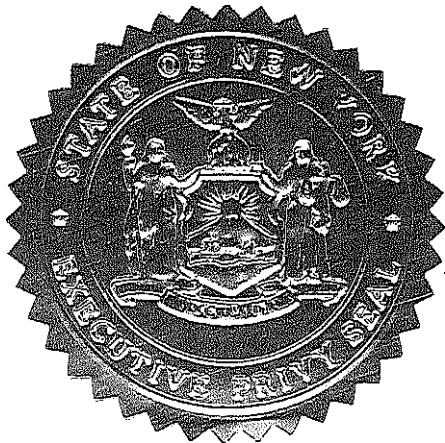
ATTENDU QUE, en vertu du décret n° 168, une catastrophe a été jusqu'ici déclarée dans les cinq arrondissements de la ville de New York et les comtés de Dutchess, Nassau, Orange, Putnam, Rockland, Suffolk et Westchester qui constituent la région de l'Autorité des transports métropolitains (Metropolitan Transportation Authority, MTA) dans l'État de New York en raison des pannes de plus en plus fréquentes et persistantes des voies, des signaux, des aiguillages et d'autres infrastructures de transport dans l'ensemble du réseau, y compris à la Pennsylvania Station située dans le comté de New York (Penn Station), qui ont entraîné divers déraillements de métro, des coupures étendues sur les voies, et des interruptions importantes du service ayant un impact sur la santé et la sécurité de centaines de milliers de passagers ;

ATTENDU QUE, les pannes continues des voies, des signaux, des aiguillages et d'autres infrastructures de transport dans l'ensemble du réseau de chemin de fer et de métro de la MTA continuent à présenter une menace imminente et ont un impact considérable et néfaste sur la santé, la sécurité et les moyens de subsistance des navetteurs, des touristes, des résidents de New York, ainsi que des entreprises et des commerces du District métropolitain de transport des navetteurs (Metropolitan Commuter Transportation District, MCTD), qui est le moteur économique reconnu de l'État de New York, et ont ainsi eu des répercussions négatives sur l'économie de l'État de New York ;

ATTENDU QUE, les coupures et interruptions de service sur les voies nécessaires pour mettre en œuvre le Programme de réparation d'Amtrak (Amtrak Repair Program) et les autres réparations nécessaires pour réparer les voies, les signaux, les aiguillages et les autres infrastructures de transport dans l'ensemble du réseau ferroviaire et de métro de la MTA continuent à être nécessaires pour protéger la population, la santé et la sécurité des navetteurs, des touristes et des résidents de New York, et continueront à empirer la situation d'urgence catastrophique liée au transport qui existe actuellement en raison de l'état de la Penn Station et du réseau ferroviaire et de métro de la MTA dans son ensemble ; et,

ATTENDU QUE, il continue à être nécessaire pour la MTA et ses filiales et sociétés affiliées de prendre des mesures importantes et immédiates pour participer à la réparation des voies, des signaux, des aiguillages et des autres infrastructures de transport et à l'atténuation de telles coupures et interruptions de service sur les voies dues à cette situation d'urgence ;

EN CONSÉQUENCE, JE SOUSSIGNÉ, ANDREW M. CUOMO, Gouverneur de l'État de New York, en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par la Constitution et les Lois de l'État de New York, prolonge par les présentes l'ensemble des termes, conditions et directives du décret n° 168 pour la période allant de la date à laquelle l'état d'urgence pour catastrophe a été déclaré conformément au dit décret n° 168 jusqu'au 25 Novembre 2017.



EN FOI DE QUOI, j'ai apposé ma signature et le sceau de l'État dans la ville d'Albany ce vingt-six octobre de l'année deux-mille dix-sept.

PAR LE GOUVERNEUR


Secrétaire du Gouverneur

